

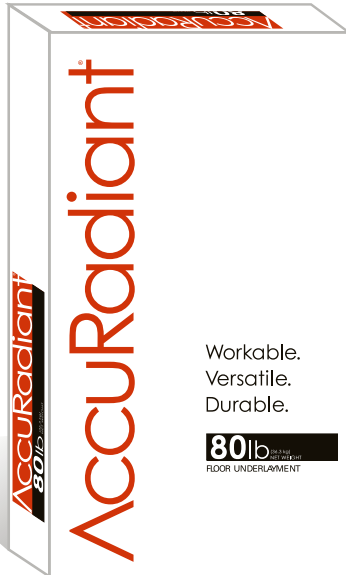


ALLIED CUSTOM GYPSUM

Document de Soumission

# AccuRadiant®

Sous-Plancher Coulé Thermique



## Le summum en produit de sous-planchers de gypse coulé.

- Offre la meilleure masse radiante en transférant la chaleur uniformément et rapidement
- Conçu spécifiquement pour les systèmes de chauffage radiant pour les planchers
- Peut être coulé sur des tuyaux d'eau chaude, câbles ou panneaux radiants électriques
- Créé un Sous-Plancher de gypse lisse, non-combustible et spécifiquement conçu pour résister à la détérioration
- Améliore l'isolation acoustique de votre demeure
- Renforce la structure du plancher et élimine les craquements et le soulèvement des clous
- Scelle les murs du périmètre réduisant ainsi les infiltrations et courants d'air au niveau des plinthes
- Non-combustible et assemblages homologués UL pour la résistance au feu

## Description du Système

Fait de ciment de gypse à prise rapide, le système de Sous-Plancher **AccuRadiant®** est d'une application rapide et est formulé spécifiquement pour les systèmes de chauffage radiant. Selon la formulation des mélanges, **AccuRadiant®** donne une résistance à la compression allant jusqu'à 3200 psi (lbs/po.ca.). Consultez votre applicateur **AccuCrete®** pour obtenir la résistance à la compression désirée pour votre projet. **AccuRadiant®** ne rétrécit et ne crevasse pas, tenant ainsi en place vos tubes ou tuyaux pour réduire le bruit et la friction. Le Sous-Plancher **AccuRadiant®** offre une surface lisse idéale pour votre tuile de céramique, de marbre ou tout autre recouvrement de sol désiré. En offrant la même résistance au feu et au bruit qu'**AccuCrete®**, **AccuRadiant®** est un choix sûr pour votre installation de chauffage radiant.

## Description du Produit

Avec le Système de Sous-Plancher Coulé **AccuRadiant®**, le sable et de l'eau sont mélangés par lot sur le chantier, donnant ainsi un plancher monolithique, lisse et léger. D'une épaisseur minimale de 3/4" et maximale de 3", **AccuRadiant®** pèse 14.4 lb par pied carré à son épaisseur typique de 1 1/2" et a une densité approximative de 115 lb par pied cube.

## Avantages du Système

Le Sous-Plancher Thermique **AccuRadiant®** fournit une solution rentable pour les projets de chauffage radiant résidentiels, multi-logements, commerciaux, institutionnels, ainsi que les constructions neuves et les projets de rénovations. Les installations typiques donnent une résistance au feu de 1 ou 2 heures et améliorent de manière significative l'isolation acoustique. Le Sous-Plancher Thermique **AccuRadiant®** est installé et prend forme rapidement permettant un retour à une circulation légère le lendemain. Le Sous-Plancher donne un substrat compact et durable pour le planchéage qui entoure les tubes chauffant hydroniques permettant un transfert adéquat et efficace de chaleur à travers l'édifice.

## Propriétés Physiques

AccuRadiant® Sous-Plancher Coulé Thermique (AccuCrete® Type R)	
Couleur	Poudre Grise
Propriétés Fluide	Moyenne fluidité avec propriétés auto-nivelant
Volume d'eau par sac	4.5-6.0 Gal U.S. par sac de 80 lb
Volume de sable par sac	1.0-1.8 pd³ de sable maçon ou sable de béton qui rencontre les critères min. de gradation AccuLevel®/AccuCrete®
Force Compressive	ASTM C472 2200-3200 PSI Dependant sur la sorte de préparation, la gradation du sable et la teneur d'eau
Densité sec	110-120 lb./pd³
Epaisseur Sugeré	3/4" au dessus des tuyaux ou câbles électriques
*Surface Burning Characteristics	ASTM E84-Flame Spread : 0, Fuel Contribution : 0, Smoke Density : 0

Test de feu de produits et matériaux de construction ASTM E119 : Passe

### Limitations

- L'application du Sous-Plancher AccuRadiant® ne devrait pas excéder plus de 3" d'épaisseur. Consultez votre applicateur AccuCrete® sur la façon d'obtenir des épaisseurs de plus de 3".
- Un système d'imperméabilisation et isolant pour les fissures sont recommandés lorsque des tuiles ou des pierres sont appliqués.
- Tous matériaux coulés au-dessus d'un vide sanitaire doivent être protégé par un pare-vapeur.
- Après l'installation du Sous-Plancher AccuRadiant® et avant que la construction reprenne, un plancher de bois temporaire doit être installé pour permettre le vas et viens de chariots et matériaux lourds.
- À l'exception des substrats structuraux bien drainés et protégés avec un pare-vapeur, les Systèmes de Sous-Planchers AccuRadiant® ne sont pas conçus pour l'installation sur le sol ou sous le niveau du sol.
- Les dalles structurales doivent être conçues pour tolérer les charges de design avec un critère de déflexion minimum de L/360.
- À moins d'indication contraire, les Systèmes de Sous-Planchers AccuRadiant® ne doivent être utilisés comme surface de roulement.
- À moins d'indication contraire, les Systèmes de Sous-Planchers AccuRadiant® ne doivent être utilisés pour des applications extérieures ou dans des endroits en contact prolongé avec l'eau.
- AccuCrete® est approuvé pour l'utilisation sur le béton et les panneaux de contreplaqués neufs et les panneaux à lamelles orientés. L'utilisation d'autres substrats ou des conditions spéciales pourraient exiger une préparation particulière.
- Les Systèmes de Sous-Planchers AccuRadiant® ne sont qu'une des composantes d'un assemblage efficace pour la résistance au feu et de l'insonorisation. Une attention détaillée doit être portée dans l'installation de toutes les composantes afin d'atteindre la performance prévue à la conception.

### Installation

L'édifice doit être complètement clos et maintenu à une température minimale de 10°C (50°F) pendant l'installation et ça pour une période entre 14 et 21 jours (une période de séchage typique pour une application de 1-1/2") après que le Sous-Plancher AccuRadiant® a été coulé. La base, préalablement balayée avec une brosse douce, doit être libre de tous contaminants. Un apprêt AccuCrete® Priming System doit être appliqué avant de couler le Sous-Plancher AccuRadiant®. Pour s'assurer que le Sous-Plancher sèche, une aération adéquate est nécessaire entre 14 et 21 jours après que le Sous-Plancher AccuRadiant® a été coulé. Un Sous-Plancher plus épais exigera plus de temps à sécher. La dalle structurelle doit supporter adéquatement les charges de conception avec un critère de déflexion minimale de L/360. Si l'installation du Sous-Plancher AccuRadiant® se fait sur des dalles structurales de béton, le béton doit être complètement durci (typiquement 28 jours), libre de tous débris et agents de durcissement. Le MVER sous 5lbs/1000pieds /24 heures (ASTM F-1869). Pour mettre l'installation de revêtements de sol collés, un sellant de surface approuvé AccuCrete® doit être préalablement appliqué.

### Assemblages UL

G577	G578	G579	G580	G581	G582	J917	J919	J920
J924	J927	J931	J957	J958	J966	J991	J994	K906
L004	L005	L006	L201	L202	L206	L208	L209	L210
L211	L212	L501	L502	L503	L504	L505	L506	L507
L508	L509	L510	L511	L512	L513	L514	L515	L516
L517	L518	L519	L520	L522	L523	L524	L525	L526
L527	L528	L529	L530	L533	L534	L535	L536	L537
L538	L539	L540	L541	L542	L543	L546	L547	L549
L550	L551	L552	L555	L556	L558	L560	L562	L563
L570	L573	L574	L576	L583	L585	L590	L592	L593
L599	M502	M503	M504	M506	M508			

D'autres assemblages peuvent être obtenu contactez-nous à [info@accurete.com](mailto:info@accurete.com)



ALLIED CUSTOM GYPSUM

# AccuRadiant®

## Document de Soumission

## Sous-Plancher Coulé Thermique

### Partie 3 : Exécution du Projet

### 3.2 Application du Sous-Plancher de gypse

- B. Toutes les bases et substrats doivent être apprêtés avant l'installation du sous-plancher **AccuRadiant®**. Utilisez un apprêt approuvé **AccuCrete®** suivant les directives de dilutions.
- C. Coulez le Sous-Plancher **AccuRadiant®** à une épaisseur minimale de 3/4" sur les tuyaux d'eau chaude et ce en l'étendant pour avoir une surface lisse. À l'exclusion des joints appropriés, vous devez étendre le produit d'une manière continue et monolithique, prenant précaution de ne pas étendre du matériel mouillé sur les endroits qui ont pris forme.
- D. Pour éliminer le plus rapidement possible l'excès d'humidité du site d'installation, l'entrepreneur général doit s'assurer une ventilation continue et une température adéquate, tel qu'indiqué dans section 1.4, et jusqu'à ce que le sous-plancher soit sec.

### 3.3 Préparation pour l'utilisation de la colle pour la finition

Une fois que le sous-plancher est sec, et avant d'appliquer la colle à revêtement de sol, vaporiser ou appliquer au rouleau un scellant de surface approuvé **AccuCrete®**.

Si la surface du Sous-Plancher **AccuRadiant®** a été endommagée, il est recommandé d'appliquer un scellant de surface approuvé **AccuCrete®**. Une fois que la réparation est complètement sèche, vaporiser ou appliquer au rouleau, à nouveau, un scellant de surface approuvé **AccuCrete®** avant de coller la finition sur le sous-plancher.

Dans les applications où le fabricant du plancher de finition exige un adhésif, un scellant, ou un système d'installation particulier, les recommandations du fabricant supplanteront toutes autres recommandations.

Résistance à la Compression Minimale: \_\_\_\_\_ PSI

### Approbations de Soumission

Résistance à la Compression Minimale: \_\_\_\_\_

Nom du Projet: \_\_\_\_\_

Architecte: \_\_\_\_\_

Entrepreneur: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

### ACG Plasterwords® LLC

1550 Double Drive

Norman, OK 73069

Sans frais: 800-624-5963

www.alliedcustomgypsum.com

info@accucrete.com

**Notice:** Allied Custom Gypsum Plasterworks, LLC ("ACGP") warrants that the AccuLevel® product will conform to the written specifications stated by ACGP at the time of its shipment by ACGP. ACGP's liability is limited to replacement of defective material, F.O.B. factory. Customer must promptly notify ACGP of any alleged defects. Replacement of defective material will be made only upon ACGP's inspection of the material. Because ACGP does not install AccuRadiant®, it cannot be held responsible for the results of any installation. CUSTOMER DISCLAIMS AND ACGP MAKES NO WARRANTIES, EITHER EXPRESS OR IMPLIED, WHICH EXTEND BEYOND THIS WARRANTY INCLUDING THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. CUSTOMER WAIVES AND ACGP SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES UNDER ANY THEORY OF LAW. NO REPRESENTATIVE OF ACGP HAS THE AUTHORITY TO MAKE ANY REPRESENTATIONS OR PROMISES EXCEPT AS STATED HEREIN. IN NO EVENT WILL ACGP'S LIABILITY HEREUNDER EXCEED THE PURCHASE PRICE OF THE DEFECTIVE MATERIAL. MSDS Available upon request from ACG Plasterworks, LLC AccuCrete®, AccuRadiant® and AccuQuiet® are registered trademarks of ACG Plasterworks, LLC



ALLIED CUSTOM GYPSUM

# AccuRadiant®

## Document de Soumission

## Sous-Plancher Coulé Thermique

<b>Devis Section 03540</b>	<b>Note à l'Architecte</b>	Ce qui suit sont les spécifications pour une application typique du Système de Sous-Plancher <b>AccuRadiant®</b> . Pour des applications spéciales, consultez votre Représentant <b>AccuCrete®</b> .
<b>Partie 1: Général</b>	<b>1.1 Portée</b>	Spécifier pour répondre aux exigences du projet.
	<b>1.2 Qualifications</b>	Tous les matériaux, à moins d'être autrement spécifié, doivent être fabriqués par Allied Custom Gypsum Plasterworks LLC et doivent être installés par un applicateur <b>AccuCrete®</b> en accord avec les plus récentes directives
	<b>1.3 Livraison / Entreposage des matériaux</b>	Tous les matériaux doivent être livrés dans leurs emballages originaux non ouverts et entreposés dans un endroit à l'abri des intempéries. Tous matériaux endommagés doivent être retirés du projet.
	<b>1.4 Environnement intérieur</b>	L'édifice doit être dans un espace clos et maintenu à une température minimale de 10°C (50°F). Une aération adéquate doit être maintenue avant, pendant et après l'installation du Sous-Plancher <b>AccuRadiant®</b> . Une ventilation artificielle doit être utilisé dans les endroits mal aérés.
<b>Partie 2 : Matériaux</b>	<b>2.1 Produits</b>	<b>A. Ciment de Gypse :</b> Le Sous-Plancher <b>AccuRadiant®</b> Brand Floor Underlayment <b>B. Apprêt :</b> Utilisé un apprêt approuvé <b>AccuCrete®</b> pour créer un lien au substrat, selon les directives de dilution et taux d'application du manufacturier. Utilisé un apprêt acrylique/ scellant approuvé <b>AccuCrete®</b> sur des substrats en béton. <b>C. Sable :</b> Utilisé un sable lavé et propre selon les spécifications dans le Manuel D'Application <b>AccuCrete®</b> . <b>D. Eau :</b> Utiliser de l'eau potable, libre de contaminants. <b>E. Scellant :</b> Utilisé un scellant approuvé <b>AccuCrete®</b> sur un sous-plancher de gypse complètement durci.
	<b>2.2 Mélange</b>	Pour chaque sac de 80lb de Sous-Plancher <b>AccuRadiant®</b> ajoutez 3.0 à 6.0 gallons d'eau. Pour chaque sac de 80lb de Sous-Plancher <b>AccuRadiant®</b> ajoutez, selon la résistance à la compression spécifiée, jusqu'à un maximum de 1.8 pieds cube de sable.
<b>Partie 3 : Exécution du Projet</b>	<b>3.1 Préparation</b>	Le sous-plancher doit être structurellement solide. La base doit être propre, libre de boue, de matières grasses et autres contaminants avant de couler le sous-plancher. Pour éviter les fuites du matériel, les fissures et les vides dans les substrats doivent être remplis.
	<b>3.2 Application du Sous-Plancher de gypse</b>	<b>A.</b> Avant d'appliquer le Système de Sous-Plancher <b>AccuRadiant®</b> , toutes les ouvertures (fenêtres, portes, toiture etc.) doivent être fermées. Le Système de Sous-Plancher <b>AccuRadiant®</b> doit être coulé après l'installation des murs de gypse. Les tuyaux radiants ou les câbles électriques doivent être bien attachés au substrat.